

Lors du dernier conseil, nous avons observé une minute de silence en mémoire de mon prédécesseur Michel Blanchet. Toute l'équipe se joint à moi pour saluer l'engagement et le travail réalisé sur son mandat ainsi que notre collaboration et la confiance qu'il m'a accordée sur la période qui a été nécessaire avant notre installation.

Merci Michel

La commune est dotée, depuis 1996, d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), transformée en 2016 en Site Patrimonial Remarquable (SPR). Cette réglementation n'est plus en adéquation avec les documents d'urbanismes, aussi, une commission pluridisciplinaire travaille pour les harmoniser.

Le document joint dans le bulletin municipal sur le Plan de Valorisation Architectural et Paysager (PVAP) explique, en détail, les modifications proposées pour sa mise en place. Un registre de concertation est à votre disposition en mairie et vous êtes invités, le jeudi 2 septembre à 18h30, à une réunion publique à la salle polyvalente. Le cabinet A4plusA, qui nous accompagne dans ce projet, animera ce rendez-vous et sera à votre écoute pour répondre à vos interrogations.

Nous entrons dans la période d'été avec des incertitudes sur l'évolution de la crise sanitaire mais cela n'a pas empêché l'ouverture du château ainsi que la programmation de la saison touristique.

L'été sera animé sur notre commune et le Pays de Mortagne, ponctué d'événements culturels et artistiques (marché des producteurs, cinéma de plein air, visite guidée, Vendée Vitrail, Bouge ton bocage...). Vous pouvez consulter le programme d'animations sur le document d'information de l'office du tourisme.

Une borne interactive sera installée début août en face du château. Celle-ci permettra aux touristes et locaux d'accéder, toute l'année et de façon autonome, aux informations touristiques de notre territoire en temps réel.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, d'agréables vacances d'été en profitant bien de cette période de repos pour vous ressourcer en famille, ou entre amis, et bon courage aux travailleurs et saisonniers.

Marcel B



Bulletin d'information municipal n°3

ZOOM SUR...L'ÉQUIPE DES AGENTS "AIDE À DOMICILE"

Le service d'aide à domicile a été créé à Tiffauges en 1966. Cinq agents titulaires interviennent pour aider les personnes âgées et/ou en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne.

Les missions du service d'aide à domicile ont pour objectif de favoriser ou maintenir l'autonomie des personnes handicapées ou âgées et leur permettre de continuer à vivre chez elles le plus longtemps possible.



Les interventions des aides à domicile concernent principalement : l'entretien du logement et du linge, l'aide au lever/coucher, l'aide à la toilette, l'aide aux courses, la préparation des repas, la prise des repas, ...

Les aides à domicile peuvent également accompagner les personnes handicapées ou âgées à réaliser des activités de loisirs avec elles, et ainsi contribuer à maintenir leur vie sociale.



Actuellement, ce service intervient auprès de 67 bénéficiaires sur la commune, et est géré par le CCAS de Tiffauges (Centre Communal d'Action Sociale).

Des aides existent pour aider à financer le coût de l'intervention d'un service d'aide à domicile.

Pour tous renseignements, contactez la responsable du service en Mairie au 02.51.65.72.25 ou ccas@tiffauges.fr

L'ÉQUIPE DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE DE TIFFAUGES...



De gauche à droite : Céline GABORIEAU (responsable du service), Jessica WEISS, Audrey GABORIT, Rachel CASSARD, Fabienne CHAPERON, Virginie GUINHUT, Martine GUIBERT (aides à domicile)

ENTRETIEN ESPACES VERTS

Suite aux intempéries et à un manque de personnel au sein du service technique, l'entretien de la voirie et des espaces verts a pris du retard.

Néanmoins, les agents présents mettent toute leur bonne volonté pour tenter de récupérer ce retard. On voudrait tous que l'herbe disparaisse... que ce soit propre...

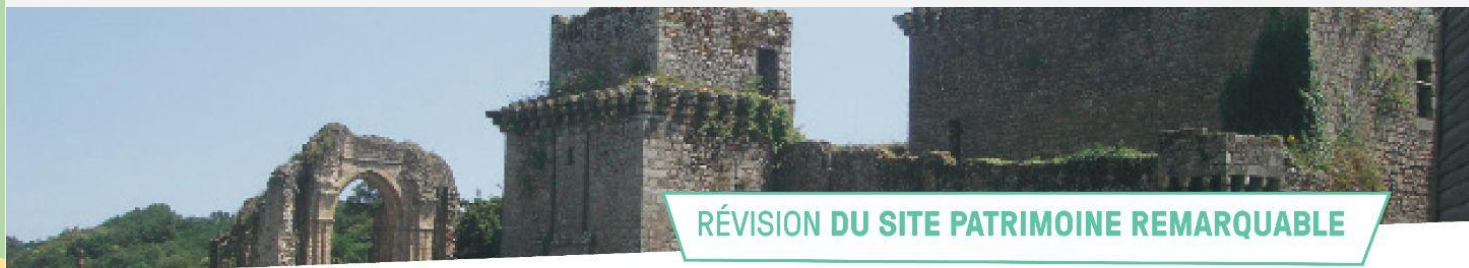
Aujourd'hui, tout est fait mécaniquement et cela prend du temps, soumis à l'interdiction de produits phytosanitaires comme à une époque. Beaucoup de communes travaillent sur des fauches résonnées, l'éco-pâturage, avec les ânes sur le secteur de la Marpa.

Une réflexion est actuellement menée sur le cimetière : enrobé à chaud, engazonnement, le laisser s'enherber et faire des tontes régulières, fleurissement des pieds de murs...

Un grand MERCI aux 22 bénévoles qui relèvent leurs manches deux fois par an pour venir le nettoyer. Un article, paru dans le Mag du Pays de MORTAGNE p.11, explique l'entretien des espaces publics.

Vous trouverez aussi dans le bulletin communal, l'article sur le PVAP qui a fait l'objet de plusieurs réunions avec l'architecte des bâtiments de France, le pôle urbanisme de la communauté de commune et la commission urbanisme communale.

Informations PVAP pour les travaux dans le périmètre du château (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)



RÉVISION DU SITE PATRIMOINE REMARQUABLE



Que dit la Loi ?

Au titre de l'article L.631-1, les sites patrimoniaux remarquables sont « des villes, des villages ou des quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présentent, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ».

Peuvent être également classés au sein d'un SPR « les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur ».

QU'EST-CE QU'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE ?

Le **Site Patrimonial Remarquable** (SPR) constitue une Servitude d'Utilité Publique qui doit se substituer à la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (ZPPAU) de la commune de Tiffauges approuvée le 12 mars 1996.

Les SPR ont été créés par la Loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine du 7 juillet 2016.

Il s'agit d'un dispositif permettant de préserver les espaces urbains ou paysagers remarquables. Il énonce les règles permettant de conserver, mettre en valeur ou requalifier des ensembles à caractère patrimonial pour des motifs historiques, architecturaux, archéologiques ou artistiques.

Le SPR de la ville constituera, à terme, un **Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine** (PVAP) après validation de la Commission Régionale de l'Architecture et du Patrimoine.

Au sein du périmètre de Site Patrimonial, les projets régis par une autorisation d'urbanisme sont soumis **au contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France** (ABF), garant de la bonne insertion des restaurations, réhabilitations ou constructions neuves. L'ABF peut notamment interdire certaines démolitions ou encore imposer des matériaux.

A ce titre, l'ABF a été étroitement associé à l'élaboration de ce document.

POURQUOI RÉVISER LE DOCUMENT ?

La commune de Tiffauges est à la fois un espace « urbain » et un espace naturel d'une grande valeur patrimoniale et paysagère qu'il convient de préserver, mais aussi elle constitue également un lieu attractif qui doit répondre aux évolutions du village dans une logique adaptée aux enjeux du XXI^{ème} siècle.

Ainsi, le document de protection du patrimoine de la commune de Tiffauges, largement obsolète, doit donc être adapté aux nouveaux modes de vie et enjeux du territoire.

La commune de Tiffauges s'est engagée, aux côtés de la communauté de communes du Pays de Mortagne, dans une procédure de révision du Site Patrimonial Remarquable avec comme principaux objectifs de :

- mieux connaître, protéger et valoriser le patrimoine riche et varié de la commune,
- disposer d'un document d'urbanisme adapté aux secteurs anciens et porteur d'un projet d'amélioration « urbaine »,
- mettre en articulation ce nouveau document avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

De quoi se compose un dossier Site Patrimonial Remarquable ?

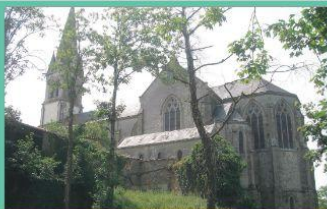
Le dossier de SPR comprend plusieurs documents :

UN RAPPORT DE PRÉSENTATION

des objectifs du plan fondé sur un diagnostic comprenant un inventaire du patrimoine et des éléments paysagers sur le périmètre couvert par le plan

UN RÈGLEMENT comprenant :

- le **cahier de plan réglementaire**, document graphique faisant apparaître le périmètre couvert par le plan,
- le **cahier des prescriptions réglementaires**,
- le **cahier d'identification du patrimoine bâti**.



Informez-vous et participez

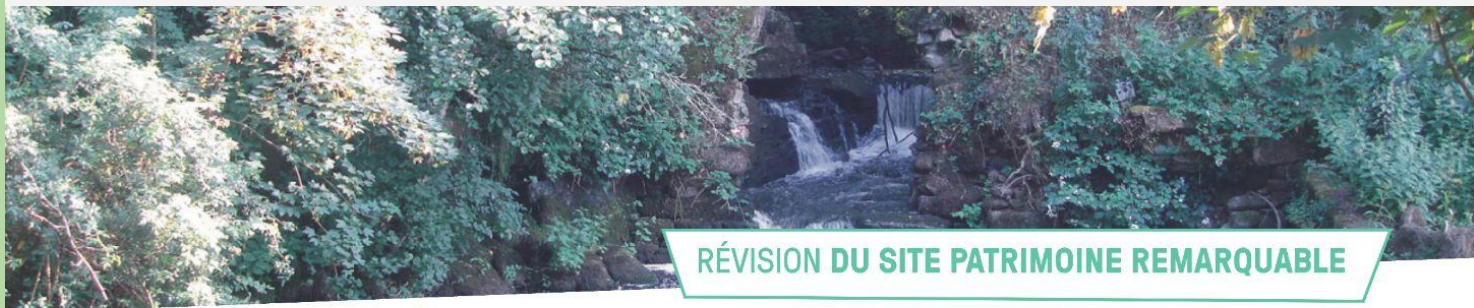
- Un **article** dans le magazine municipal
- Une **exposition publique** disponible en mairie aux heures et jours ouvrables
- Une **réunion publique** pour échanger et débattre des contenus

- Une **page** sur le **site internet de la mairie** pour prendre connaissance du projet depuis chez vous
- Un **dossier** ainsi qu'un **registre de concertation**, pour recueillir vos remarques écrites, disponibles en mairie aux heures et jours ouvrables

Vous pouvez également écrire :

- par courrier : Monsieur le Maire
5 place Gilles de Rais
85130 Tiffauges

ou par mail : **xxxx**



RÉVISION DU SITE PATRIMOINE REMARQUABLE

Quelques éléments emblématiques du territoire ...

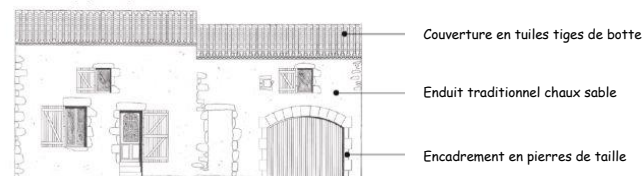
2 MONUMENTS HISTORIQUES

- l'ancienne église Saint Nicolas
- le château (ensemble des vestiges) et digue sur la Crême

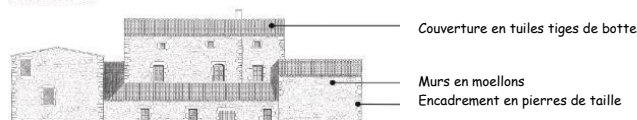


PLUSIEURS TYPOLOGIES ARCHITECTURALES REMARQUABLES

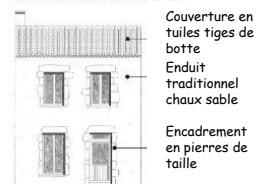
LA MAISON RURALE



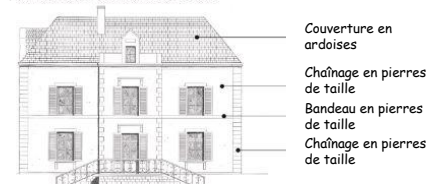
LA FERME



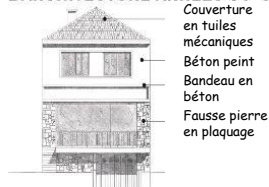
LA MAISON DE BOURG



LA MAISON BOURGEOISE



L'ARCHITECTURE ANNÉES 30-50



BÂTIMENTS ARTISANAUX



MAIS AUSSI PLUSIEURS ÉLÉMENTS PONCTUELS COMME LES CALVAIRES, LES ORATOIRES, LES PUITS, LES STATUES, LES LAVOIRS, DES ÉLÉMENTS DE MODÉNATURES DES CONSTRUCTIONS, DES JARDINS REMARQUABLES, DES ARBRES ET DES PERSPECTIVES VISUELLES

Les enjeux de la révision ...

le diagnostic mené tout au long de la procédure a permis de mettre en évidence un certain nombre d'enjeux prioritaires pour définir les cadres réglementaires et prescriptifs. Ces enjeux ont été classés en 3 catégories ...

LE PATRIMOINE NATUREL

- Protéger les identités paysagères de la commune par la plantation d'espèces adaptées et locales
- Préserver les axes de vue vers les éléments du paysage emblématiques
- Protéger les parcs et jardins de pleine terre et leur végétation participants de manière forte à la qualité de vie de la commune
- Protéger les arbres remarquables, éléments essentiels du centre urbain dense
- Favoriser la perméabilité des sols et limiter leur artificialisation afin de prendre en compte les risques naturels et en particulier les risques d'inondation
- Favoriser la végétalisation des espaces publics

LE PATRIMOINE URBAIN

- Préserver la trame urbaine et historique
- Préserver l'épannelage général des quartiers protégés
- Préserver les séquences urbaines remarquables
- Maintenir la morphologie urbaine d'alignement des bâtiments et des clôtures dans les bourgs anciens
- Mettre en valeur les places et espaces publics de la commune
- Préserver les vues lointaines vers les signaux urbains

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

- Identifier et protéger les bâtiments de grande valeur architecturale
- Valoriser l'architecture ancienne et respecter les typologies et leurs caractéristiques
- Mettre en valeur les monuments au sein du tissu ancien
- Privilégier les matériaux locaux et les techniques traditionnelles pour la restauration des bâtiments anciens
- Favoriser la réalisation de constructions contemporaines et innovantes afin de permettre à la ville d'évoluer
- Favoriser l'intégration des devantures commerciales dans le paysage urbain
- Permettre l'amélioration thermique des bâtiments existants par des techniques respectueuses de leur qualité architecturale
- Protéger les éléments de petit patrimoine qui participent à la richesse patrimoniale de la commune
- Maîtriser l'évolution des bâtiments existants non protégés afin de préserver l'identité des quartiers protégés



RÉVISION DU SITE PATRIMOINE REMARQUABLE

Ville de
Tiffauges

Pays de Mortagne
Communauté de Communes
La Sevre Passionnément !

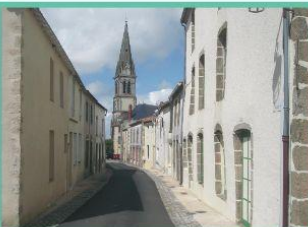
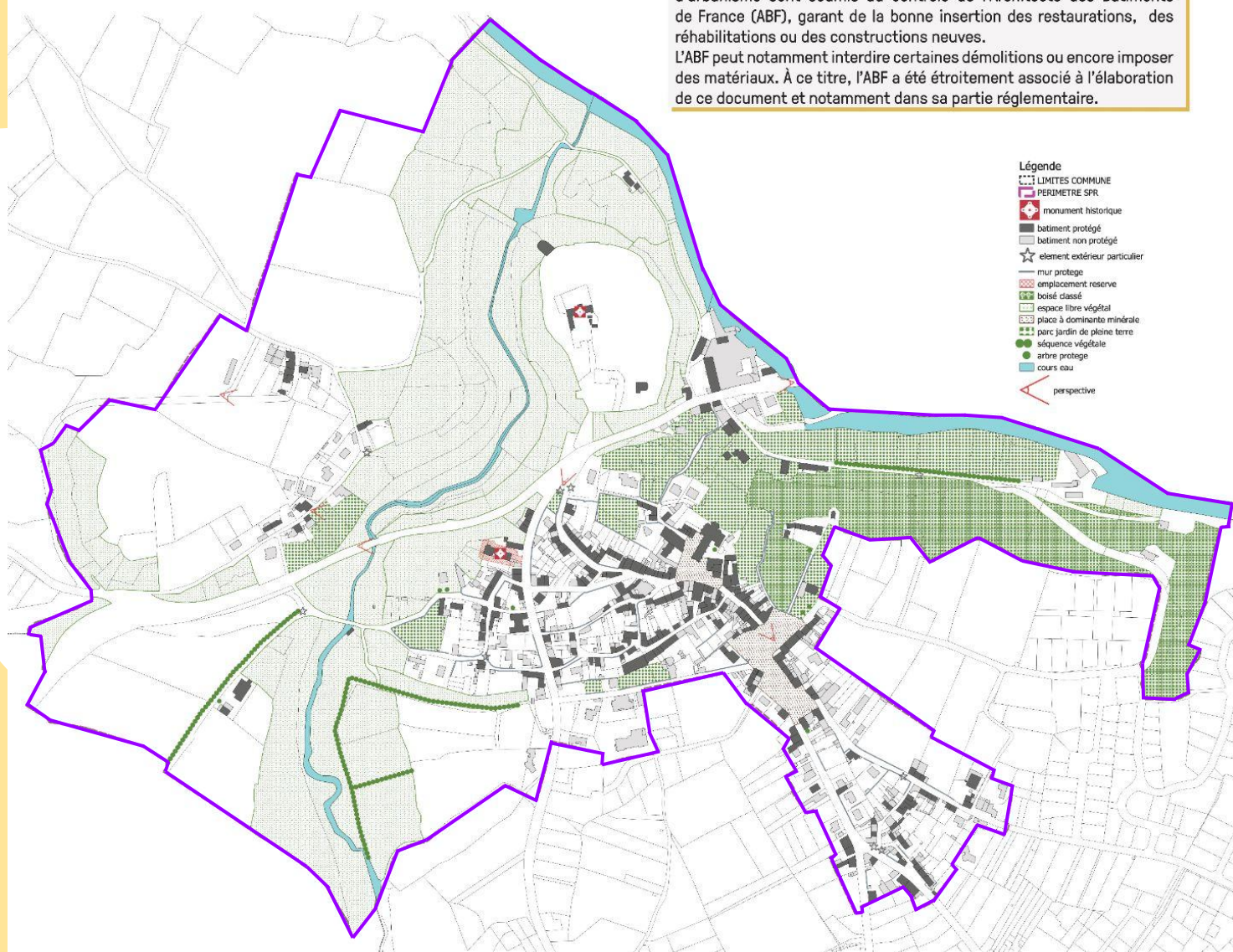
Que protège-t-on au travers du SPR ?

Le règlement du site patrimonial remarquable est destiné à préserver et à mettre en valeur les éléments importants du patrimoine identifié lors de la réalisation du diagnostic.

Il s'agit aussi bien d'espaces paysagers, de séquences urbaines et architecturales ou d'immeubles remarquables.

Au sein du périmètre du SPR, les projets régis par une autorisation d'urbanisme sont soumis au contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), garant de la bonne insertion des restaurations, des réhabilitations ou des constructions neuves.

L'ABF peut notamment interdire certaines démolitions ou encore imposer des matériaux. À ce titre, l'ABF a été étroitement associé à l'élaboration de ce document et notamment dans sa partie réglementaire.





UNE OUVERTURE A LA SOLIDARITE

Jeudi 27 mai, nous nous sommes rendus à l'église avec des fleurs et les dessins que nous avons faits pour l'orphelinat Vio Dada. Le lendemain, nous avons fait une course solidaire. Les élèves ont tous couru afin d'aider au financement d'un ordinateur portable. Ils ont récolté 870€. Après la course, nous avons fait un petit récital de chants africains, afro-cubains et d'autres chants pour terminer ce temps fort.

SORTIE A LA BERGERIE POUR LES ÉLÈVES DE LA TPS AU CP

Pour faire suite au travail autour de l'album Le loup, la chèvre et les sept chevreux, les élèves des classes de TPS/PS/MS et GS/CP se sont rendus dans une bergerie.



JOURNÉE DE FAULX ET D'ÉPÉES

Les classes de GS, CP et CE1 ont vécu une journée entière au temps du Moyen-Age. Ils ont relevé de nombreux défis pour aider Paulin, le petit paysan, à s'équiper pour devenir chevalier. Au programme : blason (héraldique), calligraphie, danse du Moyen-Age, lancer de comètes, jeu du brigand.

SORTIE AU MUSÉE CHAISSAC

Pour terminer notre année sur le thème de l'art, les élèves de la petite section au CM2 se sont rendus sur deux jours au musée CHAISSAC de Sainte-Florence. AU programme : visite du musée, jeux autour de l'artiste Gaston Chaiassac et ateliers. Chaque classe a réalisé des totems ou des affiches-collages.

LA GRANDE LESSIVE

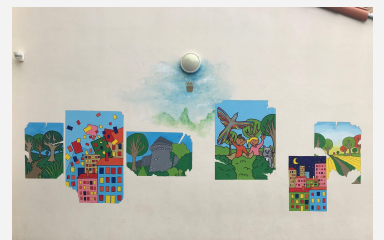
Vendredi 2 juillet, l'école Notre Dame a fait sa grande lessive ! Les réalisations artistiques ont été exposées sur des fils à linge dans la cour. Les familles, en suivant un parcours et un horaire défini ont aussi pu découvrir un avant-goût de la fresque peinte par les élèves de CM2. La suite viendra en septembre pour les autres élèves. Réalisées à partir des dessins des enfants, la fresque est préparée par Cédric Clénet, graphiste à Tiffauges, et peinte par les élèves.



KERMESSE POUR LES ÉLÈVES DE LA PETITE SECTION AU CP 5 JUILLET

Pour terminer cette année, les élèves ont chanté, dansé. Le spectacle a été filmé. Ils ont eu la surprise de découvrir deux mascottes venues les saluer.

Au retour à l'école, des stands étaient proposés aux élèves par les associations de parents d'élèves puis un bon goûter pour terminer la journée. Quelle belle fin d'année !



INSCRIPTION RENTREE 2021 :

vous pouvez contacter l'école au
02 51 65 72 34 ou 07 68 50 66 92

Vous pouvez également compléter
le formulaire sur le site de l'école
<http://tiffauges-ecole.fr>.



L'ÉCOLE COUSTEAU AU PAYS DES MILLE ET UNE NUITS

Les élèves terminent la découverte du continent asiatique par une immersion au Moyen Orient. Les élèves de CM ont préparé des exposés qu'ils ont présentés au reste de l'école. Ils ont pu découvrir la cité de Pétra, la grande mosquée bleue... Shéhérazade a fait un petit tour dans les classes où certains contes des mille et une nuits ont été étudiés (Aladin, Ali Baba et les 40 voleurs, Sindbad le marin).



Tous les élèves se sont rendus le vendredi 2 juillet au parc oriental de Maulévrier. Au programme, visite du parc et atelier pédagogique sur l'art de l'ikebana pour les plus grands et sur les besoins des plantes pour les plus jeunes.

Lundi 5 juillet, les jeunes agriculteurs du canton de Mortagne sur Sèvre sont venus distribuer un cahier de vacances à tous les CE1 et CE2 de l'école. Ensuite la remise des livres de l'année a été organisée par l'amicale laïque. Ce moment convivial, partagé tous ensemble, a été suivi d'un goûter. Les CM2 ont aussi reçu le livre des Fables de La Fontaine offert par l'Education Nationale et un coffret dictionnaire par l'amicale laïque. Nous souhaitons bonne continuation à nos CM2 au collège et avons hâte de retrouver les élèves à la rentrée de septembre.



Votre enfant est né avant septembre 2019 et vous souhaitez l'inscrire pour la rentrée,
contactez Hélène FAUCHARD, la directrice de l'école.

Tél : 02.51.65.76.64

Mail : ce.0850598n@ac-nantes.fr

ecolejacquesyvescousteau-tiffauges.e-primo.fr/



RESTAURANT SCOLAIRE - BÉNÉVOLES

Un grand merci aux quelques bénévoles qui sont venus aider les agents pendant le temps du repas des enfants, au restaurant scolaire, suite à l'appel lancé sur le précédent bulletin municipal.

Être bénévole au restaurant scolaire...



Si l'expérience vous tente, il est toujours possible de rejoindre l'équipe pour la rentrée prochaine, auprès de la mairie :

- par téléphone : 02 51 65 72 25
- par courriel : contact@tiffauges.fr

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS



Suite à la crise sanitaire, l'activité des associations a été largement amputée, tant du point de vue sportif, culturel que par les manifestations qui permettent habituellement leur bon fonctionnement.

Néanmoins, les bilans financiers de celles-ci restent dans l'ensemble positifs, notamment grâce à l'aide reçue, pour certaines, de différents organismes (Département, RST, etc...).

Comme chaque année la municipalité subventionne les associations qui en font la demande, le conseil municipal a décidé de garder les mêmes règles de calcul que l'année passée.

Restant soucieux des éventuelles difficultés financières que les associations pourraient subir sur l'année à venir, nous aurons un regard attentif pour venir en aide à celles-ci le cas échéant.

Subventions 2021 :

Amélie	344,78 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	158,10 €
Amicale Laïque	140,40 €
CATM-AFN	224,78 €
Cicadelle	326,75 €
Club de l'Amitié	503,40 €
Fitness et Gym Douce	534,10 €
Foyer des Jeunes	507,45 €
Judo Club	597,50 €
Le Goujon Teiphalien	772,13 €

Le Pied à l'étrier	143,78 €
LOCO	145,13 €
Malibu Couleurs	139,05 €
RST Badminton	345,50 €
RST Football	1462,13 €
RST Volleyball	644,50 €
Tempo Danse	935,48 €
Tennis Entente du Bocage	141,75 €
Trailphaliens Raid	148,50 €

Association La LOCO :

La LOCO, association organisatrice de manifestations tout au long de l'année, permet d'apporter une dynamique dans notre commune. En accord avec cette démarche, la municipalité a renouvelé la convention qui la lie depuis plusieurs années avec la LOCO. La volonté de la municipalité étant de pérenniser ce partenariat, nous avons validé la convention liée à la fête des remparts pour une durée de 4 années, aménageable par voie d'avenant, en cas de nécessité.

Par cette convention, la municipalité s'est engagé à financer le feu d'artifice de la fête des remparts, à hauteur de 3400€ pour l'année 2021. Pour pallier les dépenses occasionnées par la programmation des animations sur l'année 2021, une subvention exceptionnelle en cohérence avec le budget prévisionnel de l'année en cours a été attribuée pour un montant de 3230€.

Les dates de la fête des remparts ont été planifiées pour les prochaines années :

9 juillet 2022 / 8 juillet 2023 / 13 juillet 2024



Le Marché des Producteurs aura lieu cette année le **jeudi 5 Août 2021**.

Une convention entre la chambre d'agriculture et la municipalité a été signée. Par cette convention, la chambre d'agriculture déploie différents moyens pour venir en aide à l'association organisatrice moyennant une contribution financière. Comme les années précédentes, la municipalité a pris en charge le montant demandé par la chambre d'agriculture à hauteur de 1800€.



TENNIS ENTENTE DU BOCAGE - SAISON 2021/2022

Pour tous ! Ouvert aux débutants et compétiteurs de tous âges !

« Cette fin de saison s'est déroulée sur le terrain extérieur de Tiffauges et c'était top !
On vous attend nombreux l'année prochaine ! »



- Tarifs de 90 à 160 euros.
- Créneaux de cours : Lundi soir et samedi matin.
- Autres créneaux envisageables en fonction des effectifs et pourquoi pas à Tiffauges. Des cours seront sur Tiffauges aux beaux jours !
- Covoiturage encouragé ! (On facilite la mise en relation)



Cours d'essai / découverte :

- Le 30 Août
- En septembre / Octobre sur inscription en individuel !
- Sur demande pour un groupe d'enfants, d'ados, d'adultes débutants !

Plus d'infos : tennisententebocage@gmail.com
Facebook : [asbd.tennis.entente.bocage](https://www.facebook.com/asbd.tennis.entente.bocage)



RST BADMINTON

Le badminton reprendra le **mercredi 1er septembre 2021**.
Les entraînements auront lieu les **mercredis et Vendredis à 19h**.

Les inscriptions sont ouvertes, la licence est de 20€ pour les moins de 16 ans et 28€ pour les plus de 16 ans.

Vous pouvez télécharger les documents nécessaires à l'inscription sur le site du RST badminton :
<https://rstbadminton.jimdofree.com/>

Cette année, nous espérons organiser notre **tournoi ouvert à tous** en octobre, nous participerons également au **Téléthon le vendredi 8 octobre 2021**.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 10 36 38 09



CHÂTEAU DES LOISIRS



Voyage de mondes en mondes

Cet été, tous les lundis matins, monte à bord de la machine à voyager,
et part explorer un monde différent chaque semaine !

Embarquement
en JUILLET:
Du
Jeudi 1er
au
Vendredi 30



Partiront à bord de la machine avec toi cet été:



Embarquement
en AOÛT:
Du
Lundi 16
au
Mercredi 1er
SEPTEMBRE

Pour les petits qui feront leur toute première rentrée en septembre 2021,
n'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent pour l'accueil périscolaire...

Suivez nous sur Facebook !



lechateaudesloisirs@orange.fr
Rue des Douves 85130 Tiffauges
02 51 65 75 20

RST Football



Le club de Tiffauges serait heureux de t'accueillir pour la pratique du football. Si tu es intéressé et que tu veux essayer (à partir de 5 ans), tu peux nous joindre à l'adresse mail suivante : rstfootball85@gmail.com

Pour les Seniors (plus de 18 ans), un entraînement a été organisé **le vendredi 9 juillet** au stade pour faire découvrir l'association.



Comité de Gestion du Matériel

Le Comité de Gestion du Matériel, communément appelé **C.G.M** a récemment évolué. Il faut remonter aux années 2000 pour voir les premiers contacts entre le Comité des Fêtes et le Réveil Sportif Teiphalien qui ont aboutis à la mise en place d'une ENTENTE nommée C G M.

Cette entente est née du constat réciproque que les matériels acquis en propre par chaque entité, "dormaient" une partie de l'année dans les réserves de chacune de ces associations. Il a semblé logique aux présidents et membres de l'époque une mise en Gestion commune de ces matériels, offrant ainsi la possibilité aux Associations Teiphaliennes d'utiliser moyennant cotisation ces matériels lors de leurs manifestations. Cette possibilité a été étendue également aux Teiphaliens pour les fêtes de famille par exemple.

Cela fait maintenant plus de 20 ans que ce système fonctionne et a démontré sa raison d'être. Devant ce constat de réussite, les actuels responsables ont choisi et travaillé depuis plusieurs années pour rendre le C.G.M autonome en le dotant de STATUTS suivant la loi de 1901 régissant les Associations. Les statuts ont été présentés et proposés pour étude à toutes les associations adhérentes du C.G.M. Cela a abouti le samedi 12 juin dernier à la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour valider ces STATUTS et le Règlement Intérieur fixant le cadre et les règles de fonctionnement de l'Association ainsi créée.

Dans le fonctionnement général auprès des Associations adhérentes et des particuliers Teiphaliens, pas de changement notoire. C'est toujours Paul PLESSY qui est gestionnaire des matériels et qui à ce titre enregistre les réservations et assure les sorties et retours des matériels. Il est joignable au 02 51 65 79 94 ou à l'adresse mail suivante : cgm.tiffauges.reservations@hotmail.com



Fitness et Gym Douce

Tous les lundis soir, le CLUB de FITNESS et GYM DOUCE de Tiffauges vous propose des cours de FITNESS assurés par Angéline Goubault, professeur certifié :

Salle de Judo : 16H45-17H40 **ZUMBA KIDS** (8/14 ans) > 80€ l'année
17H45-18H45 **Cours Séniors/ Fit Doux** > 70€ l'année

Salle de sport : **Cours Ados (dès 14 ans) et Adulte** > 110€ l'année
19H-19H45 Renfo Musculaire Swiss Ball / Pilate
19H45-20H30 ZUMBA/ HIIT (Renfo cardio)

Pour les cours Ados/Adulte, la discipline est alternée une semaine sur deux. L'inscription vous donne accès aux 2 cours par semaine.

Début des cours le LUNDI 13 Septembre 2021, les 2 premières séances sont offertes.
Alors à vos baskets, venez nous rejoindre !!!

Pour tous renseignements:

Contact: gym.tiffauges@orange.fr / 06.31.31.66.22

Dépôt du dossier d'inscription complet :

Anne Sophie GAUTHIER 2 rue de l'Ouche 85130 TIFFAUGES
ou Johanna BROSSET 14 Rue des Acacias 85130 TIFFAUGES



TEMPO DANSE

Faute de représentation publique, l'association Tempo Danse a proposé un gala virtuel en cette fin de saison, en filmant les chorégraphies préparées par nos professeurs.

Ce n'est bien sûr qu'un avant goût du futur spectacle - sur scène cette fois - que nous espérons présenter aux Teiphalien(ne)s la saison prochaine !

Pour rappel, l'association propose :

- des cours de Danse Modern Jazz dispensés par Axelle le jeudi soir, pour les enfants nés en 2017 et avant, et ce jusqu'à l'âge adulte. Reprise des cours le **9 septembre 2021**.
- des cours de Hip Hop dispensés par Komeng le vendredi soir, pour les enfants nés en 2013 et avant. Reprise des cours le **10 septembre 2021**.

Pour en savoir plus sur notre association, les cours, les modalités d'inscription..., n'hésitez pas à nous contacter : tempodanse85@outlook.fr

Au plaisir de se retrouver à la rentrée,
Le bureau Tempo Danse



Judo Club Tiffauges La Gaubretière

La saison sportive 2020/2021 a été, comme pour beaucoup d'associations, particulière et le Judo Club Tiffauges la Gaubretière (JCTG) n'a pas été épargné par les interdictions d'activité.

Nous espérons que la saison 2021/2022 qui s'annonce sera plus dans l'esprit des saisons d'avant 2019/2020. Nous proposons une reprise des cours le **mardi 7 septembre 2021**.

Les horaires sont reconduits de la façon suivante :

- Les BABY-JUDO : les 4 / 5 ans de 17 h 30 à 18 h 30
- Les MOYENS : les 6 ans / 10 ans de 18 h 30 à 19 h 30
- Les Ados et Adultes de 19 h 30 à 20 h 30
- Renforcement Musculaire Adultes de 20 h 30 à 21 h 30

Ce sera toujours Franck, notre enseignant depuis 6 ans qui encadrera les cours. Les cotisations sont de 104.00 € pour l'année.

Pour les enfants déjà inscrits sur la saison 2020/2021, une remise sur la cotisation sera appliquée.

Les stages d'une journée pendant les vacances scolaires seront proposés pour tenter de compenser le retard pris dans les apprentissages.

L'Assemblée Générale, retraçant la saison 2020/2021, se tiendra le **Mardi 26 octobre à 20 h 30**.

Pour tout renseignement : 07 77 75 31 77 ou jctg@hotmail.fr

Consulter régulièrement notre site : <https://www.judo-club-tiffauges-la-gaubretiere.com> vous y trouverez régulièrement plein d'informations.

**Inscription possible toute l'année, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!
Venez tous pratiquer le JUDO à tiffauges**



Le Goujon Teiphalien

L'Assemblée générale aura lieu le **Vendredi 23 juillet à 19h00** à la Salle Polyvalente.

A l'ordre du jour, il y aura l'approbation des nouveaux statuts des AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques). Seront présents : les Invités, les titulaires d'une carte de pêche : personne majeure et interfédérale, personne mineure, les femmes titulaires d'une carte de pêche découverte.



BIBLIOTHÈQUE - "AU LIVRE OUVERT"

Après la fermeture estivale, la bibliothèque reprendra ses permanences le **mercredi 18 août**.

Rappel des horaires :

- Mercredi de 17h30 à 19h30
- Vendredi de 16h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Des **animations** seront proposées entre août et décembre.

La dictée devient mensuelle. Un premier groupe a planché sur un extrait de *Nymphéas noirs*, le roman de Michel Bussi, à la fin juin dans une ambiance à la fois studieuse et détendue.

La **dictée** est un bon moyen de faire travailler ses neurones en toute bienveillance, puisque chacun corrige son propre texte et qu'aucun jugement n'est porté, que ce soit par l'animatrice ou les participants.

Prochain rendez-vous : vendredi 27 août à 14h30. S'inscrire aux permanences entre le 18 et le 25 août.



BOITE A LIVRES



Le principe : 1 livre emporté = 1 livre déposé

Un livre vous intéresse, vous pouvez le prendre et le lire tranquillement chez vous. Vous pouvez le remettre dans la boîte ou bien le remplacer par un livre en votre possession à condition qu'il soit dans le même état que ce que vous aimeriez trouver, c'est-à-dire propre, sans pages déchirées, ni taches.

Les bénévoles de la bibliothèque, qui gèrent la boîte à livres, ont constaté des incivilités : des livres en mauvais état déposés en grand nombre. Si cela devait se poursuivre, la boîte à livres serait supprimée.

Si vous avez beaucoup de livres en trop, il y a des solutions.

Livres en très bon état :

- Pour adultes : à la Marpa. Contact 02 51 65 73 93
- Pour enfants au Château des loisirs. Contact 02 51 65 75 20

Livres en moins bon état :

- Dépôt Emmaüs, rue Saint-Lazare, chaque 2ème et 4ème samedi de chaque mois



TELETHON 2021

Le Téléthon 2021 à Tiffauges est de retour !!

(Sous réserve des conditions sanitaires et directives émises en Octobre prochain. Dans le respect des gestes barrières)

Salle des Sports et Stade de Tiffauges (animations gratuites et pour toute la famille)

Vendredi 08 Octobre 2021

De 14h à 16h :

- Téléthon des Écoles : Course des muscles

De 17h à minuit :

- Initiation au Djembé et aux Percussions
- Démonstrations et initiations : Badminton avec le RSTBAD et Volley - ball avec le RSTVB
- Sensibilisation au Basket-Fauteuil
- Chichis sucrés et salés avec Les Gourmandises de Loulou
- Spectacle de Break-Dance et de Skate
- Paëlla géante (sur réservation) avec Les Poêlées de Kevin
- Soirée dansante avec DJ et Mur de l'espoir
- Buvette de 17h à 23h

Samedi 09 Octobre 2021 :

De 10h à 13h :

- Course du muscle pour tous en association avec Trailphaliens Raid
- Photo aérienne géante avec drone
- Apéritif de clôture



Notez les dates et réservez votre week-end !

Participons tous ensemble à cette fête de l'espoir !
ON COMPTE SUR VOUS !!

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS (CMEJ)

Le CMEJ vous en met plein les yeux !

Les jeunes élu(e)s du CMEJ ont répondu à l'appel de Bertrand TALLEC (Boulangerie le Grignon d'pain) ainsi qu'à celui d'Hélène DIGUET (Accueil de la Mairie) pour décorer leurs vitrines/accueil.

Toujours respectueux des consignes sanitaires, les jeunes ont constitué des groupes de 4 qui se rendent à tour de rôle dans les endroits pour lesquels ils ont chiné et collecté ou créer des objets, des « trucs » en lien avec les différents thèmes. Vous avez pu apprécier depuis début juin 2021 les vitrines sur le thème de la fête de la musique. Vous pouvez désormais retrouver une déco estivale à l'esprit vacances. Tout au long de l'année, différents thèmes et/ou événements seront mis à l'honneur pour le plaisir des yeux.

En plus de ces opérations déco, les jeunes ont commencé à réaliser des « boîtes à idées » qui seront mises à disposition dans les écoles JY COUSTEAU et NOTRE DAME, aux alentours de la prochaine rentrée. Tout un chacun pourra ainsi faire part de ses idées pour vivre bien à Tiffauges.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Retour en images sur les activités du CMEJ :



MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

ÉDITION 2021

TIFFAUGES

Jeudi 5 août 2021
de 17 h 30 à 22 h 30
Place de l'église

Mairie Tiffauges : 02 51 65 72 25 - mairie-tiffauges@wanadoo.fr
Association La Loco : 06 10 79 80 06 - locotiffauges@gmail.com

100% Producteurs

Animations

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Quator Saxe l'Air
Animation musicale
déambulante

Accordéoniste
Dominique POIRIER

Restez DÎNER

APPORTEZ VOS COUVERTS et VOS VERRES

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Lors des journées du patrimoine, **samedi 18 septembre** et **dimanche 19 septembre 2021** de 10h00 à 18h00, Les Amis du Vieux Tiffauges vous invitent à découvrir ou redécouvrir l'ancienne église Saint Nicolas rue du Donjon.

Visite guidée des vieux quartiers de Tiffauges **le samedi et le dimanche à 15h00** avec départ devant l'ancienne église Saint Nicolas. Possibilité de visite guidée aussi de l'église Notre Dame et sa crypte.

Pendant ces deux journées, Les Amis du Vieux Tiffauges présenteront leurs livres sur Tiffauges de 10h00 à 18h00 devant Saint Nicolas.

Leur site : les amis du vieux tiffauges.

Renseignements : infoladvt@gmail.com

Téléphone : 0251657994



CABINET DE PSYCHOLOGIE

MAGALI DOMENECH - Psychologue du Développement

Ouverture du cabinet de Psychologie

Mercredi 03 septembre 2021

Prise de rendez-vous possible dès maintenant



« Je » de mots

Soutien et accompagnement psychologique, Thérapies brèves, Enfants, Adolescents, Soutien à la Parentalité

Consultations sur RDV :

Tél : 0633487512

Mail : magalidomenechpsy@gmail.com

Adresse : 14 rue du Puy Pelé, 85130 Tiffauges

Site web : www.magalidomenech.wixsite.com/psy85

N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions !

COIFFURE À DOMICILE

Bonjour,

Je m'appelle Line Forget.

Je suis originaire de la Bruffière et depuis quelques années, je suis Teiphaliennne.

J'ai 26 ans et j'exerce la coiffure depuis 9 ans.

Depuis le 1er Juillet 2021, je me suis installée en tant que coiffeuse à domicile (coiffure Femme, Homme, Enfant, coiffure Mariage et barbier). Je me déplace dans un rayon de 25 kms aux alentours de Tiffauges.

Vous pouvez me contacter sur le numéro : 0672825049

Horaires : du mardi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement Instagram et Facebook : Linelacoiffure Line Forget - Linéla coiffure



OBJETS TROUVÉS



Régulièrement, des objets sont perdus, trouvés et gentiment rapportés en mairie, en attente de retrouver leur propriétaire : clés, doudous, lunettes, montres...

Pour des raisons que vous comprendrez, nous ne pouvons pas diffuser les photos de tous les objets rapportés et stockés en mairie.

Alors, si vous perdez quelque chose, passez nous voir, peut-être vous attend-il en mairie...

COLLECTE DES DECHETS - PAYS DE MORTAGNE

Chiffres 2019 :

	Poids en tonnes	Par rapport à 2018
Ordures ménagères	2149	- 1.90 %
Recyclage	1046	+ 1.50 %
Verres	1249	- 0.90 %
Papiers	641.5	- 2.72 %

Quelques chiffres :

18.42 % de refus sacs jaunes (dans l'ensemble déchets Ordures Ménagères)

- Tonnages déchetteries :
6793 tonnes dont 51 187 passages d'usagers et 1676 passages de professionnels.
Soit **233kg** par habitants.
- Evolution du tri de 2012 (création) à 2019 :
Ordures Ménagères : - 42,10%
Recyclés : + 52,31 %
Verres : + 15,35%
Papiers : - 27,64%

MAIRIE - PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ

À partir du **lundi 12 juillet**, la Mairie et l'agence postale seront ouvertes uniquement les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00. Fermeture les samedis matins.

Du **1^{er} au 21 août inclus**, la Mairie et l'agence postale seront ouvertes uniquement les lundis, mercredis et vendredis matins de 9h à 12h00.



Permanences des élus :

Reprise des permanences des élus le samedi matin de 10h30 à 12h00 à compter du samedi 28 août

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

Mercredi 21 juillet : Nocturnes au Château

Mercredi 28 juillet : Nocturnes au Château

Mardi 03 Août : Visite guidée du musée de l'Horlogerie Lussault (gratuit sur inscription auprès de l'Office de Tourisme)

Mercredi 04 Août : Nocturnes au Château

Jeudi 05 Août : Marché des Producteurs de Pays - La Loco

Mercredi 11 Août : Nocturnes au Château

Mercredi 18 Août : Nocturnes au Château

Mercredi 25 Août : visite guidée du vieux Tiffauges (gratuit sur inscription auprès de l'Office de Tourisme)

Samedi 28 Août : Randonnée "La Barbe Bleue" - Chasse St Hubert et Amicale Sapeurs Pompiers

Jeudi 02 Septembre : Réunion Publique PVAP à 18h30 à la salle Polyvalente

Vendredi 03 Septembre : "Apéro Concert" organisé par le RST Football - Stade

Samedi 04 / Dimanche 05 Septembre : Bouge Ton Bocage (La Verrie)

Lundi 06 Septembre : Conseil Municipal

Samedi 18 / Dimanche 19 Septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 25 / Dimanche 26 Septembre : Médiévales au Château

Lundi 04 Octobre : Conseil Municipal

Vendredi 08 / Samedi 09 Octobre : Téléthon

Vendredi 22 Octobre : Collecte de sang



AGENDA

Le prochain bulletin municipal est prévu pour fin octobre 2021. Si vous avez des articles à communiquer, merci de les faire parvenir en mairie au plus tard pour le 1er Octobre.

contact@tiffauges.fr

